



Ville de
Saint-Dié-des-Vosges



FORMATION **BAFA**

Brevet d'Aptitude
aux Fonctions d'Animateur



Plus d'infos sur www.saint-die.eu



MOT DU MAIRE

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur en accueils collectifs de mineurs (BAFA) est un diplôme bien connu de tous. Ce sésame ouvre de nombreuses portes, pour des emplois saisonniers ou pérennes. Beaucoup de jeunes rêvent de l'obtenir, mais le coût des formations les décourage souvent. C'est pourquoi la mairie de Saint-Dié-des-Vosges, a décidé d'aider des jeunes lycéens à préparer le BAFA. L'objectif est bien sûr de leur permettre d'acquérir des compétences utiles à leur future insertion dans le monde du travail, mais surtout d'encourager l'engagement sous toutes ses formes et à tous les âges. Bref, si vous souhaitez vous engager, n'hésitez surtout pas à saisir cette opportunité qui vous est offerte par la ville de Saint-Dié-des-Vosges !

David Valence

Maire de Saint-Dié-des-Vosges
Vice-président de la Région Grand Est

LE BAFA C'EST QUOI ?

Le BAFA, ou Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur, est un diplôme permettant d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs.

La formation se déroule en trois étapes :

- un premier stage théorique de formation générale (8 jours)
- un stage pratique (14 jours)
- un second stage théorique d'approfondissement (6 jours)



À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

La formation proposée par la ville de Saint-Dié-des-Vosges s'adresse à tous les déodatien(ne)s de 17 à 20 ans.

Le nombre de places étant limité, les candidats seront invités à un entretien pour faire part de leur intérêt, et seront sélectionnés en fonction de leur motivation et de leur projet personnel.

COMMENT POSTULER ?

Les dossiers sont à retirer à l'accueil de la mairie mais aussi sur le site web (www.saint-die.eu) auquel vous joindrez les documents suivants : lettre de motivation, copie d'une pièce d'identité, justificatif de domicile, photocopie de la carte ZAP...

QUE DOIT CONTENIR LA LETTRE DE MOTIVATION ?

Doivent y figurer :

- une courte présentation de votre parcours personnel et de vous-même (centres d'intérêt, expériences...)
- les raisons qui vous amènent à postuler à la formation du BAFA
- votre projet scolaire ou professionnel et le lien qu'il pourrait avoir avec cette formation

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Débutant fin août 2022 avec le stage théorique, la formation au BAFA se déroule tout au long de l'année scolaire. La mise à disposition des accueils de loisirs municipaux assure la garantie pour les candidats de trouver une structure leur permettant de réaliser leur stage pratique tout en aménageant leurs horaires avec leur emploi du temps. La formation se terminant fin août 2022 avec le stage d'approfondissement, les candidats obtiennent leur diplôme du BAFA en décembre 2022. Le stage de formation théorique se déroulera **du dimanche 21 au dimanche 28 août 2022 (de 8 h 30 à 18 h)** à Cap France, 88100 Saint-Dié-des-Vosges.

BAFA À 0 €

S'associant avec le Conseil Départemental des Vosges et la Caisse d'allocations familiales, la ville de Saint-Dié-des-Vosges propose un financement avantageux et responsabilisant pour les jeunes.

DURÉE DE LA FORMATION

Le BAFA se compose de 3 étapes qui sont à effectuer dans l'ordre et sur une durée de 30 mois maximum.

MODALITÉS

Nombre des places disponibles : **12 places**

Date limite de dépôt des dossiers : **lundi 30 mai 2022**





Ville de
Saint-Dié-des-Vosges



Ville de Saint-Dié-des-Vosges
Direction de la Jeunesse et des Sports
Tél. : 03 29 52 66 50 - www.saint-die.eu